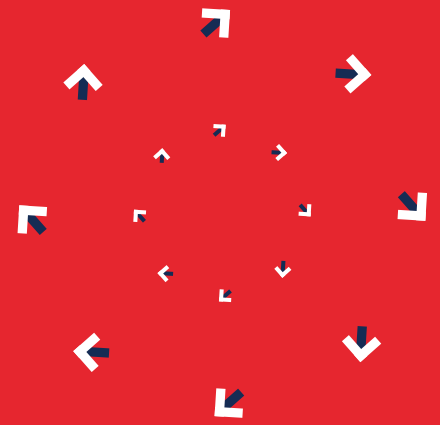


## Rédiger un pacte d'associés



Vous souhaitez vous associer, mais avez peur des conflits qui pourraient survenir.

Le pacte d'associés est l'outil indispensable pour vous aider à encadrer vos relations entre associés avec des clauses particulières visant l'actionnariat, la gouvernance, la sortie d'un associé, la gestion de la société, la gestion des dividendes, etc.

### À quoi sert un pacte d'associés ?

Le pacte d'associés permet notamment de prévoir des clauses qui ne pourraient pas être contenues dans les statuts ou qui viendraient en complément de ceux-ci.

Il présente plusieurs avantages :

- La limitation de l'accord à certains associés,
- La discrétion (le pacte d'associés n'est pas connu des tiers)
- De formaliser le caractère complexe des obligations respectives des Parties,
- De limiter la durée du pacte,
- Des sanctions particulières

### Notre mission comprend :

- Un entretien préalable pour comprendre votre projet et vos besoins ;
- L'élaboration d'un projet d'acte.

### Nos tarifs

Sur devis

Contactez-nous pour obtenir une offre personnalisée